

## ► UN PROJET CONCERTÉ

De multiples échanges et la recherche d'un tracé optimum pendant près de 3 ans, traduisent la volonté du Conseil Général d'aboutir à un projet de qualité globale.

**Cette ambition est affirmée dans ses engagements sur les mesures réductrices et compensatoires, soumises à concertation.**



crédit photo : Getty Images/Digital Vision - Getty Images/Glowimages - Fotolia - Phovoir - M. Jolyot

Ces actions, mises en œuvre avant, pendant et après les travaux, permettront de donner au projet son caractère de « Route durable », avec une attention permanente à l'objectif de contribution au développement durable des bassins de vie rémois et sparnacien, et au-delà du département.

En ce sens le projet « RD 951 - déviation de Champfleury Montchenot » s'inscrit parfaitement dans la démarche à la fois prospective et volontaire, Marne 2020, qui vise à affirmer le territoire comme un espace ouvert, au cadre de vie et à l'environnement attractifs pour les hommes aussi bien que pour les entreprises.

Il contribue notamment à l'une des trois priorités stratégiques sur lesquelles repose cette démarche: relever le défi de l'équilibre.

### UNE VOLONTÉ ARTICULÉE AUTOUR DE 3 AXES

- la solidarité, en favorisant la cohésion sociale et en améliorant les conditions de vie des personnes âgées et handicapées,
- la mobilité, en maillant le territoire de pôles d'équilibre et en organisant les déplacements,
- le partenariat, pour accompagner le bassin rémois comme porte d'entrée du territoire.

## ► UN PROJET SOUCIEUX DES DENIERS PUBLICS

**Coût estimatif du projet actuel : 54 M€**

Financement acquis : 25 M€ dans le cadre du IV<sup>ème</sup> contrat de plan Etat-Région répartis entre :

- Etat : 34,1%
- Région Champagne Ardenne : 34,1%
- Département de la Marne (maître d'ouvrage) : 25%
- Communauté d'agglomération de Reims : 6,8%

Financement complémentaire : à déterminer

Actuellement, le montage financier envisagé pour le coût restant n'est pas arrêté.

## ► CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Automne 2010 au printemps 2011  
Procédure de Déclaration  
d'Utilité Publique

De 2013 à 2016  
Réalisation des travaux en fonction  
des possibilités budgétaires

